



Appel à Cotisation 2018

Adhérer au SNMTh,

C'est :

- Défendre l'indépendance des médecins thermaux
- Défendre une rétribution juste et équitable pour tous les médecins thermaux
- Demander l'indexation des honoraires thermaux sur l'évolution des C et des CS
- Renforcer la place des médecins thermaux au sein des instances nationales
- Participer à la promotion et à l'évolution du thermalisme



Cotisation 2018 - SNMTh

NOM – Prénom :

Adresse :

Tél :

Port :

Fax :

Merci d'indiquer votre adresse mail afin de recevoir nos informations syndicales

Email : _____ @ _____

() Généraliste () Spécialiste : **quelle Spécialité ?** _____

Règle sa cotisation 2018 d'un montant de : 85 €

Règle éventuellement sa cotisation 2017 de : 85 €

Pour les membres honoraires : 25 €

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du SNMTh

Désire que la part de sa cotisation qui doit être versée à une des centrales syndicales nationales

le soit : () à la C.S.M.F. () à la F.M.F. () à MG France () au SML